



Le Saint-Siège

JEAN-PAUL II

ANGÉLUS

Dimanche 31 janvier 1982

1. À l'occasion de la prière de l'Angelus, je désire aujourd'hui exprimer un salut particulier aux évêchés qui, pendant l'année écoulée, sont venus à Rome pour visiter les « mémoires » des apôtres. J'ai dans la pensée les évêchés de Tanzanie et du Soudan en Afrique. Je désire saluer les Églises et aussi les nations, où ces Églises, guidées par leurs pasteurs, font pénétrer le levain évangélique de la justice et de la paix. La Tanzanie compte 25 circonscriptions ecclésiastiques. L'archevêque du siège métropolitain de Dar es-Salam est le cardinal Laurean Rugambwa, le premier Africain élevé à la pourpre cardinalice par le Pape Jean XXIII en 1960. Les catholiques de la Tanzanie sont 3 600 000, ce qui équivaut à 21 % de la population. Au Soudan il y a sept diocèses et les évêques rencontrent des difficultés, surtout en raison du manque de prêtres et de personnel. Dans tout le pays il n'y a qu'une cinquantaine de prêtres diocésains ; les missionnaires sont 130, et appartiennent en grande partie aux Comboniens (environ 60), auxquels j'exprime mes encouragements pour leur dévouement. Je les adresse également aux Salésiens et aux membres de la Congrégation des « Apostles of Jesus » qui travaillent dans cette chère nation.

2. Étant donné qu'en divers pays du monde, hier et aujourd'hui, on célèbre la Journée de solidarité avec la nation polonaise, je désire comme Évêque de Rome et en même temps comme fils de ma nation, exprimer ma vive reconnaissance pour tous les témoignages de cette solidarité. Je remercie pour toute aide matérielle qui est envoyée en Pologne soit par des personnes en particulier soit par des institutions sociales et caritatives. L'épiscopat et l'Église en Pologne font tous leurs efforts afin que ces secours atteignent les plus nécessiteux. Je remercie pour tout soutien spirituel, spécialement pour celui qui est exprimé sous forme de prière. Ceci montre bien que les problèmes qui regardent la Pologne n'ont pas seulement de l'importance pour ce pays en particulier et pour cette seule société. Le respect des droits de la nation et, dans le cadre de celle-ci, le respect des droits de l'homme comme citoyens, sont partout dans le monde la condition de la véritable justice sociale et de la paix. Parmi ces droits, au cours de ces dernières années, les droits fondamentaux des travailleurs et le droit de les défendre grâce aux syndicats autonomes, dirigés par eux-mêmes et connus sous le nom de « Solidarnosc », ont pris une importance particulière. Il s'agit d'hommes qui travaillent dans l'industrie, l'agriculture ou bien dans les différentes professions intellectuelles, ainsi se trouvent associés les droits venant du champ de la vie culturelle.

Les évêques polonais, dans leur dernière lettre, ont manifesté la pleine expression de leur

sollicitude et de l'attente de toute la société, en demandant l'abolition de l'état de siège et de toutes les formes de limitation et de violation des droits civils, adoptés dans cet État.

Je remercie tous ceux qui, dans le monde entier, ont cette cause vraiment à coeur et dans leur *conscience*.

La solidarité avec la Pologne prend encore une plus grande signification éthique si l'on considère que cette nation a, dans une large mesure (on pourrait dire : *excessive*), *porté sur ses épaules* le poids de la *dernière guerre* et a affronté de terribles sacrifices pour la juste cause. Elle a combattu et elle a souffert pour garantir sa propre existence spécifique afin de pouvoir *vivre d'une manière indépendante* sur sa propre terre, qui est imprégnée du sang et de la sueur de ses fils et de ses filles.

En présentant ce problème à la conscience du monde, je ne cesse, en union avec des millions d'hommes, de le recommander à Dieu par l'intercession de Notre-Dame du Clair-Mont, Mère de ma patrie.

© Copyright 1982 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana